



Informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports



CONTENTS

1

28^{ème} Consultation technique des
organisations régionales de la protection
des végétaux

2

Matériels de promotion et de
sensibilisation sur les ONC

3

Statistiques relatives au signalement
d'organismes nuisibles sur le PPI
(au 31 octobre 2016)

28^{ème} Consultation technique des organisations régionales de la protection des végétaux

La 28^{ème} Consultation technique des organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV) s'est déroulée du 14 au 18 novembre 2016 à Rabat (Maroc). La réunion était organisée par l'Organisation pour la protection des végétaux au Proche-Orient (NEPPO), en présence des représentants de neuf ORPV et d'un représentant de l'Agence caribéenne de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments.

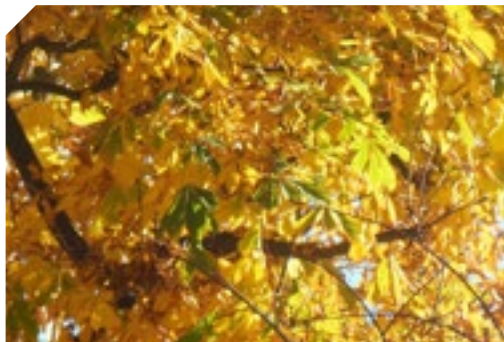
Le Secrétaire de la CIPV, M. Jinguang Xia, a ouvert la réunion en soulignant le rôle important joué par les ORPV. La consultation technique a été facilitée par le responsable de l'Unité chargée de la facilitation de la mise en œuvre, M. Orlando Sosa, et la spécialiste du renforcement des capacités de cette même Unité, Mme Sarah Brunel. La réunion était placée sous la présidence du Directeur exécutif de la NEPPO, M. Mekki Chouibani.

Cette rencontre a été l'occasion d'échanger des informations à propos des activités menées ou prévues par la CIPV, notamment sur l'état de la protection des végétaux dans le monde, le projet pilote sur la mise en œuvre de la surveillance, les activités en lien avec l'Année internationale de la santé des végétaux et les thèmes annuels, les obligations nationales en matière de communication d'informations (ONC), le Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre et les études réalisées sur ce sujet, les ateliers régionaux 2016 de la CIPV, l'exercice de prospective de la FAO et le Cadre stratégique de la CIPV pour 2010-2030.

Pour de plus amples renseignements sur la réunion, voir [cette page](#).

Année du signalement d'organismes nuisibles

Cette troisième série annuelle Vol. 3 (01-12) de bulletins d'information comportera douze numéros qui seront publiés d'avril 2016 à mars 2017, sur des questions relatives au signalement d'organismes nuisibles par les pays. Nous vous invitons à lire chacun de ces bulletins.



Matériels de promotion et de sensibilisation sur les ONC

Suite à l'adoption des procédures générales et spécifiques concernant les ONC à la onzième session de la CMP (CMP 11), le Secrétariat de la CIPV a préparé plusieurs matériels de promotion et de sensibilisation en tenant compte des recommandations et directives formulées par le Groupe consultatif sur les obligations nationales en matière d'établissement de rapports :

- ◆ Le **Guide** sur les ONC propose des conseils pratiques aux points de contact officiels et aux éditeurs PPI à propos des types d'ONC et des procédures y relatives ainsi que sur la saisie des données sur le PPI.
- ◆ Des **tableaux récapitulatifs** sur les ONC : ensemble des ONC, ONC publiques et ONC bilatérales
- ◆ 13 **brochures** détaillées (une pour chaque ONC), qui proposent des conseils succincts et des références sous la forme de fiches d'information :

1. Désignation du point de contact officiel
 2. Description de l'ONPV
 3. Exigences, restrictions et interdictions phytosanitaires
 4. Listes des points d'entrée
 5. Liste des organismes nuisibles réglementés
 6. Signalements d'organismes nuisibles
 7. Modalités d'organisation de la protection des végétaux
 8. Justification des exigences, restrictions et interdictions phytosanitaires
 9. Signalement des cas graves de non-conformité à la certification phytosanitaire
 10. Transmission des conclusions de l'enquête concernant les cas graves de non-conformité à la certification phytosanitaire
 11. Informations sur la situation des organismes nuisibles
 12. Actions d'urgence
 13. Données techniques et biologiques pour l'analyse du risque phytosanitaire
- ◆ Quatre **brochures** sur les ONC préparées en 2015 sur les avantages du respect des ONC, les conséquences du non-respect des ONC et l'établissement de réseaux ont été remaniées pour améliorer leur mise en page :
1. Avantages du respect des ONC
 2. Conséquences du non-respect des ONC
 3. PCO : avantages et conséquences
 4. Établissement de réseaux

Plusieurs documents, pour la plupart en anglais, sont disponibles sur le PPI. Le Secrétariat devrait publier prochainement plusieurs de ces documents dans d'autres langues.

Nous vous invitons à utiliser ces documents dans le cadre d'activités de formation et de sensibilisation sur les ONC au niveau national et régional.

Le saviez-vous ?

Les liens vers les tableaux récapitulatifs et les informations sur les ONC publiées sur le PPI par les pays sont disponibles à l'adresse .
Pour consulter un signalement en particulier, vous devez cliquer sur son titre.
Par exemple, la liste de l'ensemble des signalements d'organismes nuisibles est disponible à la [page](#).



Statistiques relatives au signalement d'organismes nuisibles sur le PPI (au 31 octobre 2016)

Signalements d'organismes nuisibles			
Région	Nombre de parties contractantes	Nombre de parties déclarantes	Nombre de signalements
Afrique	49	14	52
Asie	25	12	50
Europe	45	16	147
Amérique latine et Caraïbes	33	16	86
Proche-Orient	15	0	0
Amérique du Nord	2	2	136
Pacifique Sud-Ouest	13	9	102
Total	182	69	573

Signalements d'organismes nuisibles		Octobre 2016	
Région	Partie déclarante	Nouveau	Mise à jour
Afrique	-	0	0
Asie	Japon	1	0
Europe	Chypre, République tchèque, Turquie	3	1
Amérique latine et Caraïbes	Nicaragua	1	0
Proche-Orient	-	0	0
Amérique du Nord	États-Unis	4	0
Pacifique Sud-Ouest	Australie	2	1
Total		11	2

Changements de points de contact en octobre 2016

En octobre 2016, aucun nouveau point de contact n'a été signalé, mais plusieurs points de contact ont mis à jour leurs coordonnées (adresse, nom de l'organisation, etc.). La dernière liste en date des points de contact, avec leurs coordonnées actualisées, est disponible [sur cette page](#).



Réfléchissez avant de voyager : prenez toute la mesure des conséquences de vos actes.

Ne vous est-il jamais arrivé de ramener de voyage des bibelots en bois, des fleurs ou des produits agricoles pour les offrir à vos amis ou à votre famille ? La prochaine fois, ONGEZ un instant aux éventuelles conséquences d'un tel choix. Il se peut que vous introduisiez dans votre pays des organismes nuisibles susceptibles d'avoir des effets négatifs très importants sur l'économie, la sécurité alimentaire ou l'environnement.

Mieux vaut prévenir que guérir
Agissez de façon responsable !

SIGLES ET ACRONYMES

CIPV	Convention Internationale pour la protection des végétaux
CMP	Commission des mesures phytosanitaires
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
NROAG	Groupe consultatif sur les obligations nationales en matière d'établissement de rapports
ONPV	Organisation nationale de la protection des végétaux
ORPV	Organisation régionale de la protection des végétaux
PC	Partie contractante à la CIPV
PCO	Point de contact officiel d'une Partie contractante à la Convention
PPI	Portail phytosanitaire international (www.ippc.int/fr)

LIENS UTILES

Rôle des points de contact de la CIPV

<https://www.ippc.int/fr/publications/role-ippc-official-contact-points/>

Formulaire de notification du point de contact de la CIPV

<https://www.ippc.int/fr/publications/ippc-official-contact-point-notification-form/>

Formulaire de notification de l'éditeur PPI

<https://www.ippc.int/fr/publications/ipp-editor-nomination-request-nppos/>

Manuel d'utilisation du PPI (Module IV) NOUVELLE VERSION (février 2015).

<https://www.ippc.int/fr/publications/80405/>

Informations générales sur les obligations nationales en matière d'établissement de rapports

<https://www.ippc.int/fr/core-activities/information-exchange/nro/>

Bulletins d'information sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports (éditions précédentes)

<https://www.ippc.int/fr/core-activities/information-exchange/nro/the-year-of-the-official-contact-point/>

<https://www.ippc.int/fr/core-activities/information-exchange/nro/the-year-of-the-organization-of-the-nppo/>

<https://www.ippc.int/en/core-activities/information-exchange/nro/the-nro-year-of-the-pest-reports/>

Résumé des informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports communiquées par les pays

<https://www.ippc.int/fr/countries/>

Liste des points de contact de la CIPV

<https://www.ippc.int/fr/countries/all/contactpoints/>

Résumé des signalements d'organismes nuisibles communiqués par les pays

<https://www.ippc.int/fr/countries/all/pestreport/>



Coordonnées de la CIPV

Convention Internationale pour la Protection des Végétaux (CIPV)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie)

Tél: +39 06 5705 4812

Courriel: ippc@fao.org | Site Internet: www.ippc.int